



ADDENDA # 1

Date: le 11 juin 2015

Projet: Étude faisabilité sur la biométhanisation (fumiers)

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors des amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

1. PARTIE 3 : MODALITÉS ET CONDITIONS DU CONTRAT SUBSÉQUENT, Section 4.0 DURÉE DU CONTRAT, Article 4.1

REPLACER :

.1 La durée du contrat s'étend dès la date de l'octroi du contrat au 25 septembre 2015.

PAR :

.1 La durée du contrat (Phase I et II) s'étend dès la date de l'octroi du contrat au 23 octobre 2015.

2. ANNEXE B – ÉNONCÉ DES TRAVAUX, Services demandés – Mandat de l'expert-conseil, Phase I, Article 6)

REPLACER :

.1 Caractériser les résidus utilisables (déjections liquides, solides et ensilage non-comestible).

PAR :

.1 Le consultant devra établir un protocole d'échantillonnage et d'analyses permettant de caractériser les résidus utilisables sur le site. Suite à l'approbation du protocole, AAC mandatera à sa charge un laboratoire qui effectuera les analyses. Le ministère sera responsable de l'échantillonnage et des analyses. Il n'y aura qu'une seule campagne. AAC fournira les résultats de la caractérisation au consultant pour analyse.

3. ANNEXE B – ÉNONCÉ DES TRAVAUX, Services demandés – Mandat de l'expert-conseil, Phase II

AJOUTER :

16) Analyser l'impact potentiel de l'implantation de la biométhanisation sur le cycle de l'azote au CRDBLP.



4. ANNEXE D – MÉTHODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION, Section 2.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES

REPLACER :

1. Les soumissionnaires doivent fournir la preuve que le chargé de projet proposé est un ingénieur, membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec qui possède un minimum de 8 années d'expérience. Fournir une copie de son diplôme et une preuve de son appartenance à l'OIQ.
2. Les soumissionnaires doivent fournir la preuve que le personnel de son équipe proposée est composé d'au moins un ingénieur et d'un professionnel scientifique (biologiste, chimiste, agronome ou toute autre spécialisation scientifique relative à la biométhanisation) en fournissant des copies de chacun de leur diplôme. Ceux-ci doivent posséder de l'expérience dans des études de faisabilité/de conception d'un projet de biométhanisation à partir de matière résiduelle animale tel que le lisier.

PAR :

1. Les soumissionnaires doivent fournir la preuve que le chargé de projet proposé est un ingénieur, membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec qui possède un minimum de 8 années d'expérience en biométhanisation. Fournir une copie de son diplôme et une preuve de son appartenance à l'OIQ.
2. Les soumissionnaires doivent fournir la preuve que le personnel de son équipe proposée est composé d'au moins un professionnel scientifique (ingénieur, biologiste, chimiste, agronome ou toute autre spécialisation scientifique relative à la biométhanisation) en fournissant des copies de chacun de leur diplôme et de leur appartenance à leur ordre professionnel. Celui-ci doit posséder de l'expérience dans des études de faisabilité et de conception de projets de biométhanisation.

5. ANNEXE D – MÉTHODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION, Section 3.0 EXIGENCES COTÉES NUMÉRIQUEMENT

REPLACER :

1. Exigences cotées

1. Expérience du chargé de projet – 16 points (Minimum 12 points)

Le chargé de projet de la firme doit posséder un minimum de 8 ans d'expérience en étude de faisabilité de projets sur des projets relatif à la biométhanisation à partir de matière résiduelle animale tel que le lisier. Fournir le curriculum vitae du chargé de projet.

8 – 13 ans	12 points
14 -19 ans	14 points
20 ans et plus	16 points

2. Qualifications de la firme – 26 points (Minimum 18 points)

La firme doit montrer qu'elle possède la capacité et les ressources nécessaires pour assurer la prestation des services décrite dans l'énoncé des travaux – annexe B. Les qualifications doivent comprendre les renseignements suivants :



Une description d'un projet d'étude de faisabilité et/ou de conception d'un projet relatif à la biométhanisation à partir de matière résiduelle animale tel que le lisier avec succès au cours des sept (7) dernières années. Fournir le nom du client, le coût du projet et l'année de réalisation.

3. Expérience du personnel proposé – 22 points (Minimum 15 points)

Le soumissionnaire doit fournir le curriculum vitae des deux (2) personnels proposés. Le personnel proposé doit avoir au minimum 5 ans d'expérience dans des études de faisabilité/ ou de conception de projet de biométhanisation à partir de matière résiduelle animale tel que le lisier.

Proposé #1 en génie (ingénieur):

5- 10 ans	7 points
11 -15 ans	9 points
16 ans et plus	11 points

Proposé #2 en science (professionnel scientifique):

5- 10 ans	7 points
11 -15 ans	9 points
16 ans et plus	11 points

4. Qualifications du personnel proposé – 36 points (Minimum 25 points)

Le soumissionnaire doit démontrer que le personnel proposé possède la capacité nécessaire pour assurer la prestation des services décrite dans l'énoncé des travaux – annexe B. Pour rendre compte de l'expérience du personnel, le CV des deux (2) professionnels proposés, identifiés à l'exigence 3.2.3, doit comprendre au moins les renseignements suivants :

Proposé #1 en génie :

1. Identification des projets pertinents réalisés ainsi que l'année de réalisation;
4 points
2. Une description des tâches accomplies et des responsabilités assumées; et
6 points
3. Similitude des projets réalisés avec la nature du projet à livrer décrit dans la présente demande de soumission.
8 points

Proposé #2 en science :

1. Identification des projets pertinents réalisés ainsi que l'année de réalisation;
4 points
2. Une description des tâches accomplies et des responsabilités assumées; et
6 points
3. Similitude des projets réalisés avec la nature du projet à livrer décrit dans la présente



demande de soumission.

8 points

NOTES

Expérience du chargé de projet (section 3.1)

16 points (minimum requis 12)

Qualifications de la firme (section 3.2)

26 points (minimum requis 18)

Expérience du personnel proposé (section 3.3)

22 points (minimum requis 15)

Qualifications du personnel proposé (section 3.4)

36 points (minimum requis 25)

TOTAL

100 points

PAR :

.1 Exigences cotées

1. Expérience du chargé de projet – 40 points (Minimum 28 points)

Le chargé de projet de la firme doit posséder un minimum de 8 ans d'expérience en biométhanisation. Fournir le curriculum vitae du chargé de projet.

8 – 13 ans	28 points
14 -19 ans	35 points
20 ans et plus	40 points

2. Qualifications de la firme – 30 points (Minimum 21 points)

La firme doit montrer qu'elle possède la capacité et les ressources nécessaires pour assurer la prestation des services décrite dans l'énoncé des travaux – annexe B. Les qualifications doivent comprendre les renseignements suivants :

Une description de deux (2) projets d'étude de faisabilité et/ou de conception de projets relatifs à la biométhanisation réalisés avec succès au cours des sept (7) dernières années. Fournir le nom du client, le coût du projet et l'année de réalisation.

3. Expérience du personnel proposé – 15 points (Minimum 10.5 points)

Le soumissionnaire doit fournir le curriculum vitae d'un (1) professionnel scientifique (ingénieur, biologiste, chimiste, agronome ou toute autre spécialisation scientifique relative à la biométhanisation). La personne proposée doit avoir au minimum 5 ans d'expérience dans des études de faisabilité/ ou de conception de projets de biométhanisation.

Proposé #1 en science (professionnel scientifique):



5- 10 ans	10.5 points
11 -15 ans	13 points
16 ans et plus	15 points

4. Qualifications du personnel proposé – 15 points (Minimum 10.5 points)

Le soumissionnaire doit démontrer que le personnel proposé possède la capacité nécessaire pour assurer la prestation des services décrite dans l'énoncé des travaux – annexe B. Pour rendre compte de l'expérience de la personne, le CV du professionnel proposé, identifié à l'exigence 3.2.3, doit comprendre au moins les renseignements suivants :

Proposé #1 en science :

1. Identification des projets pertinents réalisés ainsi que l'année de réalisation;

3 points

2. Une description des tâches accomplies et des responsabilités assumées; et

4 points

3. Similitude des projets réalisés avec la nature du projet à livrer décrit dans la présente demande de soumission.

8 points

NOTES

Expérience du chargé de projet (section 3.1)

40 points (minimum requis 28)

Qualifications de la firme (section 3.2)

30 points (minimum requis 21)

Expérience du personnel proposé (section 3.3)

15 points (minimum requis 10.5)

Qualifications du personnel proposé (section 3.4)

15 points (minimum requis 10.5)

TOTAL

100 points

6. DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP), page couverture

REPLACER : « L'invitation prend fin : **Lundi, Juin 15, 2015, à 14:00 PM, HAE.** »

PAR : « L'invitation prend fin : **Vendredi, Juin 19, 2015, à 14:00 PM, HAE.** »

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.